



ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE TRAVAIL SOCIAL

33 avenue du Maine, 75015 Paris
+33 (0)1 44 16 81 81 mail :
contact@etsup.com www.etsup.com



— ASSOCIATION DES SURINTENDANTES D'USINES ET DE SERVICES SOCIAUX —

Projet associatif 2023-2028

« *Demain est moins à découvrir qu'à inventer.* » Gaston Berger

I / Du projet initial au projet actuel

Paris 1917, cinq femmes militantes issues de l'action sociale et du mouvement des suffragettes créent l'école puis l'Association des Surintendantes d'usines et de services sociaux et mènent le combat sur plusieurs fronts parmi lesquels la solidarité et la formation, et plus spécifiquement l'émancipation, la promotion de la femme et de la condition féminine.

L'école joue un rôle décisif de soutien social et contribue à forger la solidarité dans les entreprises. Ses anciennes élèves participent activement aux conquêtes sociales de l'histoire du travail et n'hésitent pas à s'engager dans la Résistance aux moments les plus sombres de notre Histoire. En 1990, l'école prend le nom de l'École supérieure de travail social, l'ETSUP, le nom de l'Association ne change pas. Pendant plus de cent ans, l'Association poursuit son évolution, attachée à son histoire sans idéaliser le passé, en se confrontant en permanence aux réalités et en s'adaptant au contexte politique, économique, social, sociétal et environnemental.

L'Association se doit d'être, aujourd'hui comme hier, à la fois visionnaire, concrète et militante.

Le projet associatif a pour buts de préciser valeurs et principes, de définir vision et objectifs à poursuivre. Il donne le cap, mobilise chacun de ses membres et oriente sa mise en œuvre. Son élaboration s'est enrichie avec les échanges et les contributions des formateurs, des enseignants-chercheurs, des différents professionnels engagés dans l'accueil des étudiants de l'ETSUP. Le projet associatif fait ainsi le lien entre tous les acteurs et constitue le socle de référence commun à tous les intervenants. Le projet donne sens, énergie et ambition et répond aux questions : Qui sommes-nous ? Que voulons-nous faire et comment ?

II / UN PROJET ASSOCIATIF POUR QUI ET PAR QUI ?

Les parties prenantes

Les membres de l'Association sont issus des cinq « parties prenantes » motivées par les objectifs de l'Association :

- 1- Les personnes concernées par les interventions sociales, représentées par de grandes associations humanitaires, capables de faire émerger de nouvelles demandes, de nouveaux services et donc de nouvelles compétences dans le domaine du travail social,
- 2- Les employeurs soucieux de répondre aux besoins sociaux et de trouver les compétences correspondantes, participant à la formation, à l'insertion et à la trajectoire professionnelle des élèves et anciens élèves,

École de l'association des surintendantes d'usines et de services sociaux (loi 1901- R.U.P.)

Établissement privé d'enseignement technique supérieur reconnu par l'État • Qualifié par l'OPQF depuis le 27 octobre 1999

• Numéro de certification : 9910AR451 • Siret : 784 281 099 00027 • APE : 8559B

• Avec le soutien de



- 3- Les élèves et anciens élèves, soucieux de développer leurs compétences tout au long de leur vie professionnelle, de trouver des lieux d'échange et de perfectionnement, et désireux de participer au rayonnement de leur école,
- 4- Les financeurs privés et publics - individuels, entreprises, collectivités territoriales ou locales - apportant une contribution financière à l'Association et veillant à sa bonne utilisation,
- 5- Les personnes motivées par les buts de l'Association et prêtes à s'engager en raison de leurs compétences, de leur expérience.

Une responsabilité collective

Dans le cadre des décisions de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration de l'Association définit les orientations stratégiques, assure le développement de ses activités, veille à leur financement et contribue au rayonnement de l'Association et de l'ETSUP.

La Direction Générale et le Comité Directeur (CODIR) de l'ETSUP définissent les orientations pédagogiques ainsi que les modalités pratiques et assurent la gestion de l'École dans le cadre des budgets et moyens alloués par le Conseil d'Administration et l'Assemblée générale de l'Association.

III/ LE CONTEXTE ACTUEL : DES OBJECTIFS PERENNES, UN ENVIRONNEMENT EN MUTATION

Un environnement en constante évolution

Le dérèglement climatique, le développement des migrations, l'avènement de l'intelligence artificielle sont autant de défis qui nous obligent à articuler le court et le moyen terme en reliant les trois piliers du développement durable : social, économique, environnemental.

La société, multiple culturellement et divisée, est devenue un « archipel » composé d'individualités ou de groupes sans lien entre eux et sans destin commun. Les nouvelles technologies ont créé de nouveaux réseaux sociaux et fait naître d'autres formes d'isolement. Les discours clivants progressent tout comme ceux qui stigmatisent les bénéficiaires des programmes sociaux.

La logique des appels d'offres retenue par les pouvoirs publics bouleverse les projets et le fonctionnement des associations, provoquant la mise en concurrence et la montée en puissance de nouveaux opérateurs à but lucratif dans tous les secteurs du social et médico-social. La culture du prix l'emporte le plus souvent sur les critères de qualité et d'éthique.

Le nombre de candidats aux métiers du social est en baisse compte tenu du manque d'attractivité du secteur. Les écoles de formation sont confrontées aux enjeux d'une harmonisation européenne des diplômes et des qualifications. Conséquence des évolutions personnelles et professionnelles, la formation ne peut plus se satisfaire de la seule phase initiale, elle est devenue continue tout au long de la vie professionnelle. Les nouvelles technologies et la digitalisation appellent à des adaptations et des innovations dans la pédagogie. La formation a un coût et l'Association se doit d'assurer son financement dont les sources se multiplient : étudiants, salariés en formation, employeurs, Pôle emploi, collectivités publiques...

Des objectifs pérennes

Aujourd'hui comme hier, l'Association a pour buts de développer la formation des personnes engagées dans les différents domaines de l'intervention sociale : bénévoles, étudiants ou professionnels confirmés, actifs dans les secteurs public, privé ou associatif.

École de l'association des surintendantes d'usines et de services sociaux (loi 1901- R.U.P.)

Établissement privé d'enseignement technique supérieur reconnu par l'État • Qualifié par l'OPQF depuis le 27 octobre 1999

• Numéro de certification : 9910AR451 • Siret : 784 281 099 00027 • APE : 8559B

• Avec le soutien de



L'Association développe ses activités dans les domaines de la formation professionnelle initiale, des formations supérieures, de la formation continue et du perfectionnement.

L'Association a pour but de créer et développer des écoles préparant aux qualifications, certifications et diplômes du travail social, et à tout diplôme de spécialisation créé par le développement de la responsabilité sociétale et sociale des entreprises.

L'Association milite avec l'ensemble du monde associatif à vocation sociale pour faire reconnaître la formation à l'intervention sociale comme un investissement socialement utile et responsable.

IV / NOS VALEURS ET CONVICTIONS

L'Association s'est construite sur un socle de valeurs et de convictions : le combat pour l'égalité des genres et le respect de l'autre, son attachement à la solidarité et à la laïcité, son lien avec le monde de l'entreprise, son goût pour l'innovation sociale, son ouverture sur l'Europe et sur le monde.

Féminisme – Le combat pour l'égalité des genres fait partie intégrante de l'ADN de l'Association qui a œuvré pour développer la place des femmes dans le monde du travail. Les fondatrices ont porté haut et fort le potentiel et le rôle de la femme dans la société. Elles incarnent elles-mêmes cet engagement, prennent toute leur place dans la sphère professionnelle et sociétale, et combattent pour son émancipation. L'égalité des genres reste un combat d'actualité.

Solidarité – Principe historique de l'engagement qui anime l'Association, la solidarité est une valeur qu'elle s'attache à défendre et faire vivre dans l'ensemble de ses projets et de ses activités.

Lien avec l'entreprise – Lien unique et particularité propre à l'Association, créatrice des métiers de Surintendante d'usines et de services sociaux et d'Assistante de service social, à l'origine des formations de Conseillère du travail et à l'intervention sociale d'aujourd'hui. A ce titre, elle a toujours entretenu des liens étroits avec le monde de l'entreprise, à l'écoute des besoins des employeurs.

Innovation sociale – Depuis sa création, l'Association propose des formations professionnelles de haut niveau, s'inscrivant au cœur de l'innovation sociale, reposant sur un modèle pédagogique unique, privilégiant la dimension clinique. Elle prône l'excellence sociale, l'attachement à la qualité.

Vocation européenne – L'Association a toujours souhaité adopter une démarche d'ouverture, d'échange et de partage au-delà des frontières. C'est d'ailleurs la découverte des Ecoles anglaises puis la rencontre de la pratique belge, qui viendront inspirer la création du modèle français des Surintendantes.

C'est dans le cadre de ces valeurs que l'Association forme des professionnels qualifiés mais aussi des citoyens soucieux de l'intérêt général, de la solidarité et de l'égalité entre tous, notamment entre Homme/Femme, ainsi que de la liberté de pensée.

La formation, tout au long de la vie, vise :

- L'obtention par la formation initiale ou continue d'un diplôme d'Etat, d'un certificat permettant l'exercice d'un métier,
- Le développement des compétences tout au long de la vie professionnelle ainsi que dans l'engagement bénévole,
- La mobilité et l'évolution professionnelle,
- La curiosité intellectuelle, l'esprit critique, le travail en équipe, la capacité à se remettre en question, le sens des responsabilités, l'implication des étudiants dans l'évolution des formations,
- L'épanouissement personnel dans et par le travail.

École de l'association des surintendantes d'usines et de services sociaux (loi 1901- R.U.P.)

Établissement privé d'enseignement technique supérieur reconnu par l'État • Qualifié par l'OPQF depuis le 27 octobre 1999

• Numéro de certification : 9910AR451 • Siret : 784 281 099 00027 • APE : 8559B

• Avec le soutien de



La formation repose sur :

- Une vision prospective de l'offre et de la demande de services sociaux,
- Une information sur les métiers de l'intervention sociale, une orientation professionnelle, un conseil en évolution professionnelle, voire un accompagnement à la VAE,
- Une réflexion sur les représentations du travail social dans la société,
- Des éclairages théoriques, des expériences de terrain et une initiation à la recherche,
- Une ouverture sur le monde avec une vision internationale des pratiques professionnelles et l'invitation à l'innovation sociale,
- Des transmissions intergénérationnelles,
- Un accompagnement individualisé incluant des méthodes pédagogiques innovantes et digitales, des enseignements sur site et à distance,
- Un centre de ressources documentaires et numériques,
- Des parcours diplômants et certifiants, des contrôles qualité permanents.

L'Association est un lieu d'échanges avec les personnes concernées par l'intervention sociale et les employeurs

L'Association est à l'écoute des besoins sociaux exprimés par les personnes concernées des différents services sociaux, par les associations de solidarité, les ONG, les collectivités territoriales, les syndicats de salariés, capables de faire émerger de nouvelles demandes et de nouvelles compétences.

L'Association est à l'écoute des organisations professionnelles et des employeurs soucieux de répondre aux besoins sociaux et de trouver les compétences correspondantes. Ils participent à la formation des étudiants notamment dans le cadre des stages et de l'apprentissage, à l'insertion des étudiants ainsi qu'à leur trajectoire professionnelle.

L'Association est un lieu d'échanges entre chercheurs et professionnels

Parce que la formation repose à la fois sur la théorie et la pratique, l'Association poursuit et développe ses liens avec les professionnels comme avec les chercheurs, dans le cadre de partenariats avec les universités et les réseaux de recherche. Elle diffuse les travaux des chercheurs et propose aux universitaires des thèmes de recherche émanant des différents terrains où s'exerce le travail social afin de tisser le lien entre Recherche, Action et Pratiques professionnelles.

L'Association est un lieu d'échanges entre professionnels, notamment pour les anciens élèves de l'ETSUP. Elle diffuse une newsletter mensuelle et a la capacité d'organiser des journées d'information, des journées d'études, des colloques ...

L'Association est un lieu d'échanges culturels et d'ouverture sur le monde

Les différentes formations permettent d'apprendre à travailler le plus tôt possible avec des étudiants de cultures différentes. Elles permettent d'élargir son horizon par une expérience à l'étranger, d'étudier tous les sujets à l'échelle de l'Europe et du monde.

L'Association favorise l'accueil d'étudiants étrangers, l'organisation de stages et de voyages d'études à l'étranger, tout comme l'échanges de formateurs.

Tout en affirmant sa spécificité, l'Association cultive sa dimension collective

Soucieuse de s'inscrire dans une dimension collective, l'Association développe des formations en coopération avec d'autres organismes, noue des partenariats avec des Universités, participe aux réflexions et travaux d'unions, fédérations et associations dont les objectifs s'inscrivent dans les champs de la formation et de l'économie sociale et solidaire.

École de l'association des surintendantes d'usines et de services sociaux (loi 1901- R.U.P.)

Établissement privé d'enseignement technique supérieur reconnu par l'État • Qualifié par l'OPQF depuis le 27 octobre 1999

• Numéro de certification : 9910AR451 • Siret : 784 281 099 00027 • APE : 8559B

• Avec le soutien de



V/ NOS 5 AXES STRATEGIQUES POUR DEMAIN

Pour relever les différents défis et mettre en œuvre la pérennité de son engagement, l'Association refonde son projet autour de cinq axes stratégiques prioritaires :

Axe 1 - Contribuer à accroître la connaissance, la reconnaissance et l'attractivité des métiers du social

- Renforcer la communication et cultiver une image positive des métiers de l'intervention sociale,
- Attirer de « nouveaux » étudiants par d'autres portes d'entrée :
 - Développer les formations dans le cadre de l'Apprentissage,
 - Développer la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour les bénévoles et les salariés des associations,
 - Développer la formation de bénévoles dont des retraités,
- Contribuer à la création d'une Haute Ecole de l'Action Sociale (ou Grande Ecole de l'Action Sociale).

Axe 2 - Faire évoluer les formations aux métiers du social pour s'adapter aux transformations et aux nouveaux besoins

- Former à d'autres métiers et à d'autres secteurs émergents : proposer des formations spécifiques à la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et à toute dimension sociale de l'entreprise,
- Former d'autres profils, d'autres acteurs : des dirigeants d'associations, bénévoles et salariés, des secteurs sanitaire, social et médico-social et plus généralement de l'économie sociale et solidaire,
- Contribuer à faire évoluer les contenus de formation afin de répondre au plus près des besoins du terrain,
- Contribuer à faire évoluer le métier de formateur, dans le cadre de transversalités et de mutualisations, notamment entre la formation initiale et continue.

Axe 3 - Organiser le perfectionnement professionnel et la solidarité entre étudiants

- Créer un groupe ALUMNI afin de faire bénéficier les anciens élèves d'un réseau et de ressources leur permettant de se perfectionner tout au long de leur carrière,
- Développer les actions de solidarité en faveur des étudiants :
 - Aide financière (bourses), aide au logement, boutique solidaire, autres formes d'aide...
 - Parrainage d'étudiants étrangers
 - Aide pour stages ou sessions d'études à l'étranger
- Proposer du mentorat/coaching pour les anciens et nouveaux élèves.

Axe 4 - Participer à la recherche et être à la pointe de l'innovation sociale

- Développer la formation par et à la recherche dans le cadre de coopérations avec les universités,
- Expérimenter et développer des méthodes pédagogiques innovantes inspirées des analyses de pratiques professionnelles,
- Créer un « Prix annuel » des réalisations innovantes en action sociale.

Axe 5 - Développer la dimension européenne et internationale

- Accueillir des étudiants étrangers et développer les échanges internationaux inter-écoles (ERASMUS des Ecoles du social),
- Favoriser l'accueil et l'échange de formateurs d'autres pays européens,
- Organiser des colloques d'envergure internationale et européenne sur des thématiques relatives au secteur social ou à l'égalité des genres.

École de l'association des surintendantes d'usines et de services sociaux (loi 1901- R.U.P.)

Établissement privé d'enseignement technique supérieur reconnu par l'État • Qualifié par l'OPQF depuis le 27 octobre 1999

• Numéro de certification : 9910AR451 • Siret : 784 281 099 00027 • APE : 8559B

• Avec le soutien de



VI/ NOS LEVIERS DE REUSSITE

Levier 1 - Développer la vie associative et augmenter le nombre d'adhérents

- Développer les échanges entre les membres de l'Association, les personnels de l'ETSUP, les élèves et les anciens élèves,

Levier 2 - Devenir un acteur de plaidoyer, un expert incontournable des métiers et des formations du social, connu, reconnu et écouté

- Renforcer notre présence dans les réseaux de réflexion et accroître notre visibilité et nos contributions,
- Renforcer nos actions de communication, de sensibilisation et de plaidoyer,
- Adopter et décliner une stratégie d'influence en ciblant chaque année des causes prioritaires.